

B O N N E A N N É E

2026

M E I L L E U R S V O E U X



L'ÉCOLE

Le Carnaval du Groupe
Scolaire Gauguin-Brassens



PATRIMOINE
& ENVIRONNEMENT
Le fleurissement



ANIMATION

La Ducasse et sa brocante

Sommaire

2 - Edito / Actualités

3 - Développement / Finances

4 - Culture / Animations / Jumelage

7 - Jeunesse / Sport / Affaires scolaires et périscolaires

10 - Aménagement / Environnement

12 - Agenda

Édito du Maire



Chers Aubinoises et Aubinois,

Voici une nouvelle année qui commence. C'est la période des vœux ; avec elle les projets, les envies de voir s'accomplir de belles choses.

Dans un monde en perpétuel mouvement, de grands enjeux se dessinent. En premier lieu celui de la stabilité et de l'apaisement pour un monde meilleur.

Le dérèglement climatique et ses conséquences doit nous interpeller pour modifier nos comportements. Les communes, à leur niveau, auront de plus en plus un rôle à jouer, en lien avec les Intercommunalités, selon les niveaux de compétences .

Beaucoup d'initiatives pour nos habitants, pour faire perdurer la qualité de vie reconnue à Aubigny, bourg péri-urbain qui allie «Ville et Campagne».

Belle année 2026, Meilleurs Voeux

*Jean-Michel Desailly, Maire
et le Conseil Municipal*

Actualités

Aubigny-en-Artois se fait recenser en 2026

Le recensement de la population se déroulera sur la commune d'Aubigny-en-Artois, du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

POURQUOI ?

Cette opération, organisée par l'INSEE en partenariat avec la commune, permet de connaître le nombre d'habitants et d'obtenir des informations statistiques sur la population et les logements. Ces données sont essentielles pour ajuster les politiques publiques locales (écoles, équipements, services, etc.).

COMMENT ?

En répondant à un questionnaire, soit :

- > seul en ligne,
- > ou sur papier avec un agent recenseur qui devra vous présenter une carte officielle.

A noter que vos réponses seront confidentielles et obligatoires.

QUAND ?

Du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Début janvier 2026, vous recevrez dans votre boîte aux lettres un courrier vous expliquant avec plus de détails le déroulement de l'opération.

BESOINS DE PLUS D'INFOS ?

Consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr ou la Mairie d'Aubigny-en-Artois au 0321596807

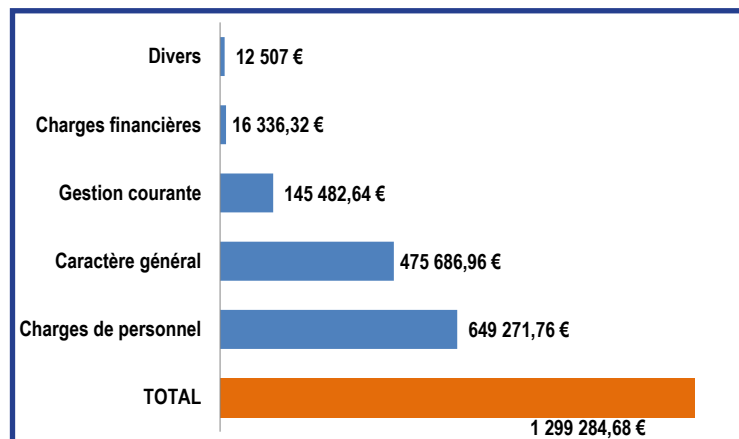


Développement / Finances

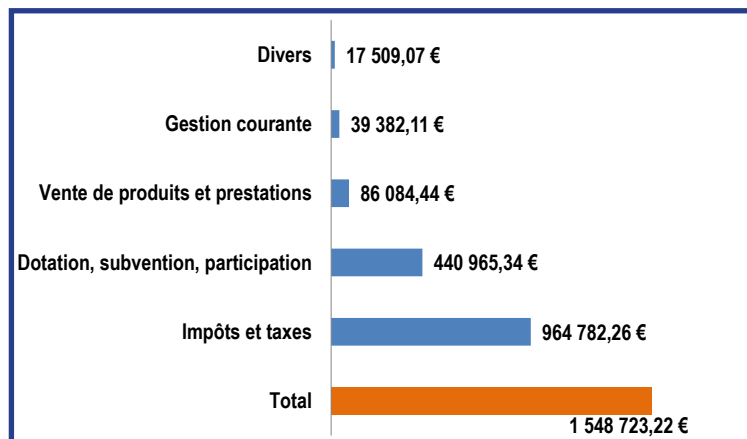
Taxes locales 2025

Depuis 2017, la Commune n'a pas augmenté les taxes locales qui restent pour la taxe foncière sur les propriétés bâties à 20,21% (+22,26% = taux départemental) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 48,45%.

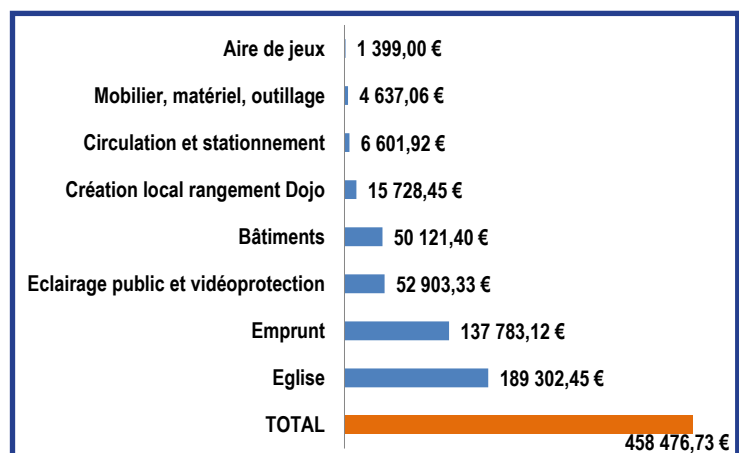
Budget communal Fonctionnement Dépenses réalisées



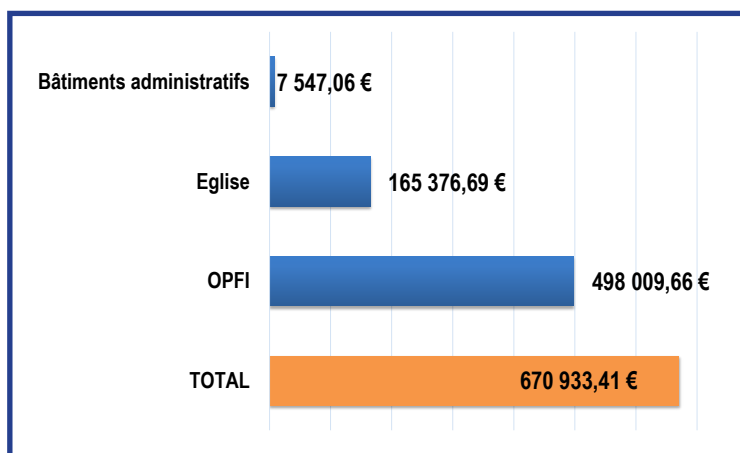
Budget communal Fonctionnement Recettes réalisées



Budget communal Investissement Dépenses réalisées



Budget communal Investissement Recettes réalisées



Budget service des eaux

FONCTIONNEMENT	
Recettes	49 586,94€
Dépenses	16 645 €

INVESTISSEMENT	
Recettes	16 645 €
Dépenses	0€

Résultat de clôture Commune
+ 681 886,84€
Excédents reportés compris

La Commune c'est aussi :
15 agents titulaires
1 agent stagiaire

Résultat de clôture Service des eaux : + 248 299,08€
Excédents reportés compris

Culture - Animation - Jumelage *La rétro 2025*

Devoir de mémoire, les Commémorations



19 mars 1962



22 mai 1940



14 juillet 1789

8 mai 1945 et mini conférence sur le droit de vote des femmes



11 novembre 1918 et exposition sur les femmes du monde agricole pendant la première guerre mondiale



Les festivités



20 avril : Chasse à l'oeuf



**Du 23 au 27 avril :
La Semaine Culturelle
L'Aisne**



**Du 30 mai au 3 juin :
la Ducasse et sa brocante**



**13 et 14 juillet,
Fête Nationale**

Culture - Animation - Jumelage



4 octobre : Repas des aînés animé par Ch'ti Aimé. Mme Jeanline Camus 91 ans et M. Jean Dubois 97 ans, ont été mis à l'honneur par le Conseil Municipal.



11 et 12 octobre : Salon des métiers d'art et de bouche



30 octobre : Bal des p'tits monstres et ses jeux



6 décembre : Arbre de Noël



Jeunesse - Sport - Affaires Scolaires et Péri-scolaires

La rétro 2025



12 février : formation PSC1



16 mars : Hauts-de-France Propres



19 avril : les Parcours du Coeur



3 juin : remise des récompenses aux CM2, un livre «Oh la Terre!» ainsi qu'un chèque culture de 18 euros



19 février : Animation Hockey en salle et 7 mars animation Tchoukball



21 mars et 26 septembre : soirée jeux de société



14 mai : passage des 4 jours de Dunkerque

Jeunesse - Sport - Affaires Scolaires et Péri-scolaires



28 juin : Fête du Groupe Scolaire Gauguin-Brassens



27 août : Sortie jeunesse au parc Saint-Paul



**7 septembre :
Fête du Sport
«En famille»**



28 septembre : Nettoyons la nature !



4 octobre : Opération Octobre Rose et remise d'un don de 1 538.90€ à l'association Nénuphar-Arras



5 décembre : Dépôt du don de la Commune au Téléthon



7 décembre : Bourse aux jouets



13 décembre : Marché de Noël du groupe scolaire Gauguin-Brassens



La Commission des Jeunes en action : marquage de jeux au sol dans la cour du groupe Scolaire, confection de gâteaux pour la bourse aux jouets et création des cartes de vœux pour les aînés.

Aménagement / Environnement

Restauration de l'église Saint Kilien : la tranche 1 des travaux achevée

La tranche 1 de la restauration de l'église Saint-Kilien dont les premières fondations datent du VII^e siècle s'est achevée en 2025.



Rappelons que compte tenu de l'ampleur de la restauration à entreprendre et de son coût total estimé à 1 433 865,02€ TTC, un plan pluriannuel a été mis en place et se décline en 3 phases reprenant à chaque fois de la taille de pierre, de la couverture et de la charpente :

- > La 1^{ère} phase : restauration du clocher et de la façade occidentale ;
- > La 2^{ème} phase : restauration de la nef ;
- > La 3^{ème} phase : le chœur (restauration des vitraux).

Le chauffage

La problématique du chauffage ne faisait pas partie du marché de restauration de l'église. C'est un sujet qui a été traité à part ainsi que la rénovation du réseau électrique. Rappelons que l'église était chauffée par une chaudière fuel à vapeur, un système ancien et très contraignant dans sa maintenance. Aussi, elle a été remplacée par un système de chauffage radiant électrique par zone.

Le coût des travaux chauffage et de la rénovation du réseau électrique est de 44 157,98€ TTC.

Coût total de la tranche 1 : 530 643, 85 €

Subventions :

Région Hauts-de-France : 125 000 €

Département du Pas-de-Calais : 114 552,17 €

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois :
20 000 €

> Soit un total de 259 552,17€

Projet d'aménagements au dojo

Déjà évoqué en 2025, pour répondre au manque de places de rangement pour les sections judo et tennis de table qui se partagent le Dojo Scilippa, un local rangement va être construit. En complément, des vestiaires pour personnes à mobilité réduite seront aménagés.

Pour ce projet, une consultation a été réalisée et l'analyse des offres reçues a été effectuée fin 2025. Les travaux devraient être lancés au premier trimestre 2026.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

> Travaux :

204 601,28 € TTC

> Maîtrise d'oeuvre + Contrôle technique + Sécurité protection santé :

24 828,60€ TTC



Des subventions ont été accordées par le Département du Pas-de-Calais au titre du FARDA à hauteur de 62 144,32€ ainsi que par la Région Hauts-de-France à hauteur de 11 156€.



Aménagements de voirie

Plusieurs aménagements ont été réalisés sur la commune :

> **Rue du Pré-au-Pont** : réfection de la chaussée et remise à niveau sur un côté du trottoir

Coût : 16 041,54€

> **Rue Emile Delombre** :

Installation de potelets sur le trottoir, à l'intersection avec la rue de Gaulle, pour sécuriser le cheminement piétons.

Coût : 1 648,80€

> **Rue d'Hermaville (RD74)** :

Installation d'un panneau STOP et marquage de la signalétique pour couper la vitesse des véhicules en descendant.

Coût : 2 574€



Les illuminations de fin d'année



Place du Manoir



Place de l'Eglise

En bref :

Un nouveau numéro pour joindre le SMAV62.

Le SMAV62 (en charge de la collecte de vos déchets, remplacement de vos conteneurs ou infos déchetterie) est dorénavant accessible via le 03 21 16 00 01 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi). A défaut, il vous est également possible de les contacter par mail : contact@smav62.fr



Place du Marché «Floopy»



Place de l'Eglise

